REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

MÉTROPOLE DE LYON

PRÉFECTURE DU RHÔNE
Reçu le 02 JAN. 2019
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **20 décembre 2018**

Compte rendu affiché le **28 décembre 2018**

Date de convocation du Conseil municipal le **14 décembre 2018**

Président : **Madame Hélène GEOFFROY, Maire.**

Secrétaire élu : **Monsieur Régis DUVERT**

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Pierre DUSSURGEY, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Stéphane GOMEZ, Muriel LECERF, Ahmed CHEKHAB, Eliane DA COSTA, Nadia LAKEHAL, Yvan MARGUE, David TOUNKARA, Liliane BADIOU, Jean-Michel DIDION, Nassima KAOUAH, Jacques ARCHER, Pierre BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Régis DUVERT, Josette PRALY, Stéphane BERTIN ,Yvette JANIN, Antoinette ATTO, Christine BERTIN, Christine JACOB, Mourad BEN DRISS, Oscar ARAZ, Myriam MOSTEFAOUI, Philippe ZITTOUN, Nordine GASMI, Nawelle CHHIB, Charazede GAHROURI, Philippe MOINE, Sacha FORCA, Batoul HACHANI, Mustafa USTA, Nadia NEZZAR.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Fatma FARTAS à Stéphane GOMEZ, Saïd YAHIAOUI à Philippe ZITTOUN, Bernard GENIN à Nordine GASMI, Virginie COMTE à Pierre DUSSURGEY, Marie-Emmanuelle SYRE à Stéphane BERTIN.

Membres absents excusés :

Membres absents : **Morad AGGOUN, Christiane PERRET-FEIBEL**

Membres démissionnaires : **Marie-France VIEUX-MARCAUD, Sophie CHARRIER, Sandra OLIVER, Dorra HANNACHI, Patrick MANDOLINO, Laurent PATRY.**

Nombre de membres		
Art. 2121-2 du CGCT	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	29

Objet :

18.12.1118
Attribution d'une subvention exceptionnelle à deux associations pour des actions de médiation culturelle en quartier politique de la ville

RAPPORT DE MONSIEUR GOMEZ

Mesdames, Messieurs,

Le Contrat de Ville de Vaulx-en-Velin élaboré pour la période 2015-2020 a pour objectif de mettre en œuvre un projet d'ensemble pour les habitants des quartiers les plus en difficultés. Corriger les déséquilibres, combler les retards, apporter des réponses innovantes et efficaces supposent un engagement de tous les partenaires.

Toujours attentives aux besoins des habitants, les associations œuvrent, avec le soutien des financeurs (Ville, Etat,...), à proposer des actions variées concourant toutes, à leur niveau, aux objectifs partagés de cohésion sociale et de citoyenneté. Dans ce contexte, la culture est un levier indéniable de développement social et d'insertion.

Sur l'année 2018, des besoins particuliers émanant des habitants ont été diagnostiqués sur le sud de la commune, et tout particulièrement dans le quartier Genas Chénier où l'offre culturelle et sportive en direction des enfants et des jeunes manquait.

A l'écoute de leurs préoccupations, l'Etat et la Ville ont souhaité travailler à développer de nouvelles propositions sur ce quartier, avec comme axes prioritaires la culture scientifique et le sport. Ainsi, deux associations ont été repérées pour leur capacité à développer en grande proximité, en direction du public jeune, des actions accessibles à tous et conformes aux objectifs de notre Projet Educatif De Territoire : Planète Science et Ebulliscience.

Dans le cadre de la Dotation Politique de la Ville (DPV) 2018, soumise à l'approbation du conseil municipal du 04 octobre 2018, l'Etat et la Ville se sont ainsi entendus pour soutenir de nouveaux projets portés par ces associations dans les quartiers prioritaires et notamment sur le quartier Genas Chénier.

Afin de permettre la mise en œuvre de ces actions spécifiques dans le quartier Genas Chénier, la Ville et l'Etat décident donc de verser la somme de 10 000 € à chacune des associations suivantes : Planète Sciences, Ebulliscience.

En conséquence, je vous propose :

- d'attribuer une subvention de 10 000 € à Planète Sciences ;

- d'attribuer une subvention de 10 000 € à Ebulliscience ;

- de dire que les crédits afférents (20 000 €) sont inscrits au chapitre 65 article 6574 du BP 2018.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu les articles L. 1611-4 et L.2121-29 du code général des collectivités territoriales (CGCT) relatifs aux principes généraux et aux attributions du Conseil municipal ;
Vu la délibération n°18.10.0984 portant sur la dotation politique de la ville (DPV) 2018 et le soutien financier décidé pour les projets de médiation culturelle au sud de la commune et plus particulièrement dans le quartier Genas Chénier ;
Considérant la politique de la municipalité en matière d'actions de promotion de la médiation culturelle et de soutien au tissu associatif local pour ses initiatives en la matière;

Entendu le rapport présenté le 20 décembre 2018 par Stéphane GOMEZ, adjoint délégué ;
Le Conseil municipal, après avoir délibéré :

- attribue une subvention de 10 000 € à Planète Sciences ;
- attribue une subvention de 10 000 € à Ebulliscience ;
- dit que les crédits afférents (20 000 €) sont inscrits au chapitre 65 article 6574 du BP 2018.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité,

Nombre de suffrages exprimés : 29
Votes Pour : 29
Votes Contre :
Abstention :

- attribue une subvention de 10 000 € à Planète Sciences ;
- attribue une subvention de 10 000 € à Ebulliscience ;
- dit que les crédits afférents (20 000 €) sont inscrits au chapitre 65 article 6574 du BP 2018.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Madame la Maire,

MAIRIE de VAULX-EN-VELIN (Rhône)

Hélène GEOFFROY